

**SCI MICHEL THOMAS
67 BD EXELMANS
75016 PARIS**

Cabinet GERLOGE
mail : f.aubry@gerloge.fr
cc : gilles.beguिन@gerloge.fr

Sérignan, le 12 novembre 2015

Monsieur,

Le 09/11/2015 je me suis rendu 220 bd de la Villette et vous informe du suivi de votre courrier en date du 18/09/2015 à savoir :

- RIVP n'a pas procédé au remplacement de la vitre brisée.
depuis 2013 la situation perdure.
- 2nd carreau fissuré : M. GABARD est intervenu auprès de l'assurance du site; le remplacement est programmé.
- graffitis : M. GABARD a pris contact avec la Ville de Paris. La priorité d'intervention est donnée aux bâtiments publics !
- nombreux détritrus devant l'entrée du magasin : M. GABARD fait procéder une fois par mois au nettoyage de cet emplacement.

En conséquence :

- le courrier adressé à la RIVP est resté sans suite.
- la réunion du 25/09/15 avec M. GABARD n'est pas restée sans effet.
- votre demande auprès de M. KARA de la société ESPR semble être restée sans suite.

Il convient de s'interroger sur la meilleure méthode à retenir pour observer une évolution favorable du suivi.

Lors de cette venue, j'ai constaté que la porte d'accès R-3 au parking n'est pas remplacée. Pour mémoire, la dégradation est intervenue le 21/09/2015; ce délai me semble bien long.

Convenons de laisser à M. GABARD, le suivi du remplacement de la vitre, l'intervention des graffitis et l'entrée du magasin suite à votre réunion du 25/09/15.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Thibault THOMAS
gérant

correspondance à adresser : Monsieur Thibault THOMAS

9 impasse les Hauts de Sérignan - 34410 SERIGNAN

Société Civile au capital de 7.622,45 €

RCS Paris D 378 798 995 00031 - APE 702C